

Rapport sur les auditions organisées dans la région de Laayoune-Boujdour-Saïa et-Hamra

Du 14 au 18 janvier 2013

Données des auditions

La sous-commission a organisé 15 séances d'audition en salle, auxquelles ont pris part 251 responsables et acteurs associatifs. Ces auditions ont duré 43 heures, réparties comme suit : 12 séances et 172 intervenants en 31 heures à Laayoune, une séance collective et 38 intervenants en 4 heures à Boujdour, une séance collective et 22 intervenants en 4 heures à Smara, et une séance avec 11 intervenants représentant la ville de Tarfaya (la rencontre a eu lieu à Laayoune).

De nombreuses autres rencontres ont également été organisées hors-salle, soit pour interagir avec certains participants aux rencontres, soit encore pour écouter des associations et individus n'ayant pas été conviés aux auditions. Le nombre de personnes avec lesquelles la délégation du CESE a pu interagir en dehors des salles est estimé à une centaine d'interlocuteurs.

Constats préliminaires

- 1- Les informations et données présentées dans ce rapport préliminaire sont le résultat de l'ensemble des séances organisées à Laayoune, Boujdour et Smara, de même que de la réunion qui a eu lieu à Laayoune avec les représentants de Tarfaya ;
- 2- Le contenu du rapport fait ressortir, en premier lieu, les remarques, données, revendications et propositions les plus récurrentes, ou qui font presque l'unanimité parmi les participants aux séances. Certains jugements, idées ou positions personnelles sont traités par le rapport comme étant des opinions personnelles qui méritent d'être observées et enregistrées, ou alors comme représentant un courant présent dans le débat qui a lieu autour des questions concernant les provinces du Sud.

Préambules fondamentaux

Le passage en revue des informations recueillies lors des auditions organisées avec divers représentants des habitants du Sahara – élus, responsables des services extérieurs, acteurs économiques ou sociaux, ainsi que des représentants des différents courants de la société civile – fait ressortir les constats et prémisses suivants :

Premièrement, les intervenants ont été unanimes à reconnaître que l'Etat marocain a effectivement déployé des efforts considérables au niveau des infrastructures, et assuré certains des services sociaux nécessaires qui faisaient défauts aux provinces du Sud ; ces efforts, ajoute-t-on, ont cependant été investis dans le béton et les édifices, au lieu d'être orientés vers des domaines plus adéquats, dont essentiellement l'investissement dans l'élément humain ;

Deuxièmement, l'initiative prise par le CESE est jugée très importante et arrivée à point nommé, les habitants du Sud étant las des promesses non tenues, et ne faisant plus confiance aux représentants de l'autorité ni aux élus. La confiance accordée par le citoyen aux institutions est aussi ébranlée que celle accordée par l'Etat au citoyen et à la région en général ;

Troisièmement, l'importance de cette initiative naît du fait qu'elle insiste sur la base de la concertation et de la participation, qu'elle propose des actions précises à entreprendre, utilise un langage clair, contient une critique non moins claire à l'égard des expériences de développement précédentes, et appelle à l'initiation d'un nouveau modèle de développement à même de sortir la région du climat de tension qui y règne, et à la recherche sérieuse des politiques possibles pouvant aider à résoudre les problèmes de l'emploi et du chômage des jeunes et des femmes ;

Quatrièmement, la fiche de cadrage du Conseil, bien que pointant du doigt, sans détour, les déficiences et limites des efforts précédents, et bien que contenant des données utiles, manque cependant de précision à certains endroits, notamment en ce qui concerne les indicateurs du développement humain, étant donné que la région souffre de carences considérables en termes de services d'enseignement, de santé, d'habitat et d'espaces culturels. De même, la fiche de cadrage évoque l'approche participative, mais sans définir les modalités et dispositifs opérationnels de la participation de l'élite locale et des habitants de la région ;

Cinquièmement, on constate une véritable défiance, naissant de la crainte de voir se répéter les expériences précédente, que le but soit réduit aux dimensions de la simple propagande destinée à la consommation extérieure, à la résorption des tension et au rétablissement de la paix sociale, sans aboutir à des décisions sérieuses et applicables, avec un programme établi et un nouveau pilotage capable de rompre d'avec les pratiques tant passées qu'actuelles ;

Sixièmement, la fiche de cadrage représente, tout autant que le projet de développement prévu, une occasion de réconciliation avec l'Etat, pour dépasser les sentiments d'injustice, d'humiliation et d'atteinte à la dignité. L'habitant des provinces sahariennes aspire en effet à recouvrer son droit et à profiter de ses biens et ses richesses. Il aspire au travail et à la dignité, pour pouvoir prendre part à l'édification de la patrie ;

Septièmement, la zone est « contestée », et un climat de quasi-conflit y règne, appelant à procéder à un traitement à plusieurs niveaux, y compris la nécessité de cures psychiatriques visant à panser les blessures et aider les cœurs meurtris tant par la dislocation des familles sahraouies que du fait des exactions et de la répression dont certains individus ont souffert, soit aux premières années du conflit armé, ou encore à cause d'opinions non conformes aux choix officiels de l'Etat marocain ;

Huitièmement, la fiche de cadrage a besoin d'un référentiel fondamental, étant donné que tout projet de développement, quelle qu'en soit l'attractivité, doit tenir compte des habitants des camps de Tindouf, ces derniers étant des citoyens des zones sud, qu'il s'agit de convaincre de la véracité et de l'efficacité du projet, et d'attirer vers l'adhésion aux nouveaux choix de l'Etat marocain dans les provinces Sud du pays.

Données des auditions

Eu égard à la quantité impressionnante d'informations recueillies durant les séances d'audition sur tous les aspects de la vie économique, sociale et culturelle dans la région de Laayoune-Boujdor-Saïa el-Hamra, ce rapport insistera sur les thèmes les plus récurrents dans les interventions des participants ayant pris part aux rencontres organisées à Laayoune, Boujdor et Smara, dont on peut résumer les remarques, revendications et propositions comme suit :

L'économie et l'emploi

- L'Etat est le principal employeur dans les provinces du Sud, dans la Fonction publique et les chantiers nationaux ; l'économie rentière constitue le principal fléau de la région ;
- L'investissement national et étranger privé est absent, les capitaux nationaux n'ayant pas donné la preuve de la faisabilité du pari sur ces provinces, alors même qu'on remarque que la région est encore presque vierge, et a grand besoin de fonds publics et privés pour le lancement de chantiers structurants ; lorsqu'un tel investissement existe, il ne respecte que rarement les lois, affirment les centrales syndicales ;
- Les phosphates et la pêche maritime sont les deux secteurs économiques majeurs dans la zone. Cependant, l'OCP n'a pas œuvré à employer les jeunes chômeurs de la région, pas plus qu'il n'a installé d'unités de transformation à Laayoune pour essayer de résorber le chômage local. Quant à la pêche maritime, elle emploie près de 19.000 travailleurs, venus pour la plupart des provinces du nord du Royaume. Malgré l'importance des ressources halieutiques, les habitants n'en retirent aucun profit. De même, les unités industrielles sont en nombre très insuffisant (4 unités seulement), à quoi s'ajoutent l'absence d'un laboratoire d'analyse halieutique, la pérennité du phénomène du transit de poisson, l'inadéquation du programme d'aménagement de la pêche de surface, la consommation excessive des produits de pêche par les farines de poisson, et l'absence de cale sèche pour les travaux de réparation, obligeant les professionnels du secteur à se déplacer vers les chantiers d'Agadir ou Tan-Tan pour faire effectuer ces travaux. Par ailleurs, la zone industrielle n'offre même pas les conditions minimales, tels l'eau potable, l'électricité ou encore les équipements sanitaires, de même qu'elle a fait l'objet de trop de spéculations et d'interventions mues par le clientélisme ou le désir de contenter telle ou telle autre partie, sans pour autant aboutir à aucun résultat satisfaisant. Or, l'on sait que les zones portuaires doivent au contraire être multipliées, encadrées et modernisées, pour stimuler la création d'activités économiques et d'opportunités d'emploi ;
- Sur le plan de l'agriculture, l'on remarque que 90% des habitants autochtones vivaient sur l'élevage de chameaux et d'ovins, et que l'agriculture moderne est chose nouvelle pour la région. Pourtant, l'on

ne relève aucune initiative visant à développer, exploiter et commercialiser la viande de dromadaire, tout comme on remarque l'absence de techniciens spécialisés et de vétérinaires issus de la région. De plus, un grand problème se pose au niveau du foncier, car en l'absence de titres fonciers dans la région, les agriculteurs désirant introduire des machines agricoles ou les équipements nécessaires à la technique d'irrigation au goutte-à-goutte ne bénéficient pas de l'aide octroyée par l'Etat à de tels équipements. Il s'ensuit un sentiment d'injustice. La zone doit également bénéficier du Plan vert, à travers le développement du cheptel, l'exploitation des ressources hydrauliques souterraines, la désalinisation de l'eau de mer et la construction de barrages de retenue ;

- Le véritable problème des provinces du Sud est celui du financement. Les banques des zones Nord financent des projets, tandis que celles installées dans les provinces du Sud ne sont que des banques-dépôts, ne prenant point part aux initiatives d'investissement. A cela s'ajoute le manque de clarté dans le domaine fiscal. En effet, les acteurs économiques de la région achètent tout en payant une TVA, qu'ils ne récupèrent pourtant pas comme le font leurs homologues du nord du pays, affirment ces mêmes acteurs économiques (signalons à ce propos que les sociétés du nord vendent leurs produits en y ajoutant la TVA : au moment du paiement des impôts, la valeur déboursée est déduite de celle encaissée, la différence restant alors due).

L'aspect social et la problématique de l'insertion

- Les habitants de la région souffrent de problèmes dans le domaine de l'habitat. La population « autochtone » est passée de la vie nomade à celle de la ville sans préparation ni conditions adéquates, les déplacements s'étant faits pendant le déroulement du conflit armé qui avait sévi durant les premières années consécutives à la libération de ces provinces.
- Les camps al-Wahda ont causé un nombre illimité de problèmes, sans parler de ceux posés par le retour des ralliés des camps de Tindouf ;
- Les populations « autochtones » éprouvent, de l'avis de nombre d'observateurs, un sentiment de frustration, d'injustice et de marginalisation, et souffrent de carences en termes de moyens. Aussi,

sied-il de trouver des solutions équitables aux écarts constatés dans la distribution des aides comme des lots de terrain entre les habitants des camps al-Wahda et les ralliés de Tindouf (estimés à quelque 15000 personnes, dont la moitié ne sont pas originaires des provinces sahariennes) par l'octroi d'un quota aux veuves de la région. Il n'est pas concevable, en effet, que les ralliés, qui avaient combattu contre les forces marocaines, se voient octroyer une maison, alors que les habitants locaux sont écartés de ce privilège. Pis encore, certains de ces ralliés ne tardent pas, une fois ladite maison acquise, à la revendre pour rejoindre ensuite les camps. Il ne saurait être admissible d'accorder de l'attention à cette catégorie et aux citoyens venus du nord (75% de la population), aux dépens des « populations autochtones » ;

- Les villes ont été bâties à la hâte, voire d'une manière absolument irrationnelle. Les gens ont introduit des comportements ruraux à l'intérieur de villes dont l'architecture ne tient nullement compte des valeurs sahraouies. La famille a subi des secousses qui y ont inhibé les rôles traditionnels, et l'approche territoriale a été préjudiciable à la structure sociale. Une ville comme Laayoune est sans centre ni âme. Ses quartiers sont dispersés, sa planification dictée par des soucis sécuritaires, ce qui alimente les tensions et n'aide point à créer les conditions d'insertion. Le résultat est un ensemble de quartiers entassés, n'offrant aucune diversité ni ne possédant d'espaces d'insertion, ce qui engendre davantage de tensions et de violence ;
- Les taux de chômage sont très élevés par rapport à la moyenne nationale. L'administration s'est employée à insérer un grand nombre de ces chômeurs dans les administrations et conseils locaux, mais le plus grand nombre d'entre eux ne trouvent point de débouchés, ce qui attise les tensions et protestations, poussant même certains à épouser les thèses séparatistes. L'Etat marocain a recruté quelque 6000 « Lionceaux de Hassan II », sans aucun rendement, ce qui amène à dire que l'Etat ne possède aucune politique d'emploi, se contentant de solutions improvisées et temporaires ;
- Les personnes handicapées vivent une situation très difficile, malgré tout ce qui se dit sur leurs droits, étant donné que les conventions relatives aux personnes en situation d'handicap ne sont pas appliquées. Cette catégorie bénéficie en effet de cartes de la Promotion nationale

trois fois l'an seulement, et ces gens ne peuvent donc compter, pour leur subsistance, que sur l'aide de quelques initiatives caritatives.

Une défaillance dans les structures et établissements d'enseignement

- L'état des lieux de l'enseignement laisse apparaître une carence notable et des paradoxes non moins criants : faiblesse du niveau de l'enseignement, insuffisance du nombre d'enseignants, faiblesse en langues étrangères, notamment le français (un seul inspecteur de français pour toutes les provinces du Sud). Par ailleurs, le nombre de postes budgétaires alloués ne répond pas aux besoins du secteur. Le manque à gagner est comblé par le recours aux heures supplémentaires ou l'obligation, pour certains, d'enseigner plus d'une matière, sans parler des enseignants affectés dans la zone par mesure disciplinaire, ou encore ceux qui choisissent de s'y établir pour des raisons qui n'ont rien de pédagogique. Des élèves sont admis dans les classes supérieures sans avoir les moyennes requises ; grèves sans fin (les élèves ont eu seulement 3 mois de cours en 2012) ; carences en termes de formation professionnelle ; absence totale de coordination entre enseignement général et formation professionnelle ; absence d'orientation vers les spécialités demandées ; absence d'écoles spécialisées pour la formation des jeunes aux métiers nouveaux ; enfin, la zone ne compte aucun institut spécialisé ni aucune université, ce qui oblige les bacheliers à aller s'inscrire dans les facultés de lettres et de droit dans les villes du nord, sans oublier que les moyens financiers très réduits de certaines familles ne leur permettent pas d'envoyer leurs enfants poursuivre des études au nord.

Comment peut-on, dans de telles conditions, songer à créer des élites nouvelles, quand l'enseignement est pour ainsi dire inopérant ? Comment peut-il être possible de réussir un modèle de développement sans un enseignement de qualité ?

Plus encore, les habitants des camps de Tindouf sont les mieux formés parmi les élèves des zones sud du pays. Ils comptent à présent de nombreux médecins et ingénieurs, qui tiendront à leur retour au pays les rênes de tous les services dans la région, tandis que les populations loyales au Maroc

manquent de formation, faits qui indiquent malheureusement que le pays prépare mal son avenir.

Problème du secteur de la Santé

Le secteur de la santé souffre de nombreux problèmes : insuffisance du nombre d'hôpitaux, absences des médecins spécialistes du fait du manque d'incitations à s'établir dans la zone ; absence de dispensaires au niveau des localités rurales, et absence du minimum des services de santé dans ces localités ; absence de cliniques privées et de laboratoires d'analyse. Quant aux médicaments, ils sont en principe dispensés gratuitement, mais sont souvent introuvables ou périmés. L'hôpital de Laayoune reçoit les malades de toutes les provinces, et il est bien incapable de répondre à lui seul à toute cette demande. Un malade de Boujdor ou Tarfaya doit ainsi se rendre à Laayoune s'il a la chance d'y trouver le bon spécialiste. Sinon, cap sur Agadir.

Le transport est loin de répondre aux besoins des habitants

- Des efforts appréciables ont été déployés pour la construction de routes, de quelques ports et aéroports, mais cela reste bien en-deçà des besoins des habitants pour leurs déplacements entre les régions du Sud et entre ces dernières et les autres régions du Royaume. La route nationale 1 est désormais dénommée route de la mort. De là la nécessité de construire une autoroute ou du moins de procéder au dédoublement de la voie sur la RN1.
- Etant donné la longueur des distances, les gens recourent au transport aérien, mais la RAM impose des prix exorbitants, ses vols sont limités, et ses horaires peu commodes. Une convention avait pourtant été signée entre le ministère du Transport et la compagnie nationale, concernant la baisse des prix, le lancement de vols quotidiens et le réajustement des horaires. Elle n'a jamais été appliquée. Cela, sachant que le transport peut concourir à la consolidation des rapports entre le nord et le sud du Royaume.

Problèmes de l'aide

Les provinces du Sud bénéficient de différentes sortes d'aides, dont les subventions aux prix de la farine et des hydrocarbures, les double-

soldes et les aides de la Promotion nationale. Ces produits subventionnés ont trouvé un chemin vers les marchés du nord du Royaume. De même, les cartes de la Promotion nationale ont besoin qu'une enquête soit ouverte à leur sujet, étant donné que certaines d'entre elles bénéficient à des fonctionnaires ou à des gens aisés, qui les utilisent pour le paiement des salaires de leurs employés. De plus, ces cartes sont, de l'avis de nombreux participants, humiliantes et abaisantes, transformant même certains en de véritables esclaves. Il s'agit de changer la logique de l'aide, voire y mettre fin, pour commencer le lancement de projets générateurs de revenus.

C'est d'ailleurs à cause de cela qu'un cliché s'est constitué peu à peu auprès de l'opinion publique et de certains media, faisant du citoyen sahraoui un être parasite, comptant sur l'aide des autres, paresseux et revendiquant des avantages non mérités. Ce sont là des stéréotypes à bannir, car cette généralisation ne correspond point à la situation de catégories qui vivent dans la vulnérabilité et la pauvreté, ne bénéficiant nullement des aides octroyées par l'Etat.

Le tourisme

Les trois régions disposent de 1500 kilomètres de côtes. Aucun effort d'investissement n'a été déployé pour les exploiter et y attirer les touristes, par le biais de quelque offre touristique faisant ressortir l'originalité de ces régions, y compris le tourisme des casbahs et des oasis.

L'Agence de Développement des Provinces du Sud

La plupart des intervenants dans les séances organisées ont noté que l'Agence investissait des sommes colossales dans des projets parfaitement inutiles. L'expérience des villages de pêcheurs sur laquelle elle avait parié a échoué, et l'Agence ne mène pas, au fond, des initiatives de développement, mais engage plutôt de fortes sommes dans le soutien à des festivals coûteux, et serait même devenue une sorte de fonds non déclaré, aux mains des grands élus.

De là la nécessité d'examiner de près ses projets.

Le patrimoine culturel

Un nombre appréciable d'intervenants ont insisté sur l'importance de la vie culturelle dans les provinces du Sud, soulignant la désertification

dont souffre la culture hassani à cause de la négligence dont elle fait l'objet, ainsi que des effets des bouleversements du mode de vie des gens en ville et leurs répercussions sur les pratiques culturelles. Orale par excellence, la culture hassani n'a pas trouvé les institutions qui auraient pu la recueillir et respecter ses spécificités. Mode de vie à part entière, elle s'est vue réduire au folklore et aux festivals. Cette culture est à présent dans une phase d'évanescence progressive, à cause des bouleversements qu'a connus la vie des Sahraouis, amenés malgré eux à s'établir dans les villes. L'interdiction de monter la tente traditionnelle constitue en soi une sorte de guerre contre la culture hassani. A cela s'ajoutent les préoccupations différentes de la nouvelle génération, et la carence dans l'administration du patrimoine culturel, du fait de l'absence de toute action visant à la conservation de cette réserve symbolique, et du manque d'encouragement à l'action culturelle. De grands projets sont en effet réalisés, avec un rendement très limité (le théâtre et l'immense bibliothèque en construction à Laayoune sont un exemple de la concentration de certains édifices, aux dépens des équipements de proximité).

A cela s'ajoute le fait que la région a connu des vagues successives d'exode dès le milieu des années 1970, amenant des traditions et pratiques culturelles différentes. Le retour des ralliés qui ont passé des années au Cuba ou en Russie a induit l'introduction d'autres éléments. C'est dire à quel point la société sahraouie est actuellement en passe de perdre l'homogénéité qui l'avait marquée des siècles durant.

La question de la gouvernance

La plupart des interventions ont tenu à souligner que l'absence de bonne gouvernance constitue la principale cause des problèmes dont souffre la région. Il s'agit de :

- La mauvaise planification et gestion ;
- La violence dans les rapports avec la population ;
- La répression des protestations organisées ;
- La domination de l'approche sécuritaire dans la gestion de tous les aspects de la vie quotidienne des populations sahraouies ;
- La violation de tous les principes de l'arbitrage de la loi, et la mise à l'écart des dispositifs (Cours des Comptes, etc.) de reddition et de contrôle de la manière dont sont dépensés les deniers publics ;

- La concentration administrative exagérée et la lourdeur de la bureaucratie dans la gestion des affaires des gens ;
- Les politiques imposées d'en-haut, dont le bilan a été négatif à cause de l'absence de toute forme d'implication et de concertation ;
- L'absence de coordination entre les responsables des services externes, ce qui n'aide point à une bonne gestion de la vie des citoyens ;
- La création et la protection de « millionnaires de guerre », qui ont tiré parti des ressources de la région tout en se complaisant dans une politique de chantage tant à l'égard de l'Etat que des populations ;
- La domination de la politique des aides a généré des pratiques et positions de dépendance et de recherche des avantages et de prérogatives sans fournir d'effort.

Toutes ces considérations ont créé un profond abîme entre le citoyen et les autorités locales, y compris les agents de la sûreté. Par ailleurs, l'institution de sûreté est fermée aux gens de la région pour ce qui est des recrutements, et est de ce fait loin d'être bien placée pour participer à la résolution des conflits. C'est là une preuve, s'il en est, de l'incapacité à comprendre la mentalité sahraouie, et de l'absence de toute considération pour la particularité culturelle des gens de la région. Notons, à titre comparatif, que les membres de la MINURSO suivent, avant de commencer leur mission, une formation concernant les données sociales et culturelles de la région.

La plupart des participants ont considéré que la domination de « l'approche sécuritaire », et l'hégémonie de certaines parties influentes, qui tirent profit de la situation, ne permettent pas, ni ne sauraient rendre possible la réussite de quelque projet de développement que ce soit, notamment quand celui-ci ne prend pas appui sur les véritables préoccupations des populations et ne se fait pas avec leur participation.

Propositions des auditions

L'investissement dans l'élément humain est l'alternative nécessaire et le point de départ pour le lancement de toute dynamique de développement dans les provinces du Sud. C'est là un point qui a été souligné à l'unanimité par les intervenants lors des séances d'audition. Pour cela, il faut :

- Assurer les conditions politiques et institutionnelles pour la mise en œuvre de l'Autonomie dans les provinces du Sud, en s'appuyant sur des

institutions fortes, qui rompent d'avec les pratiques de gestion précédentes et adoptent les principes de transparence et de participation, et procéder à l'élection d'un parlement et d'un conseil de région véritables, avec des moyens autonomes et des dispositifs de suivi et de reddition des comptes. Aussi, le régionalisme avancé représente-t-il une nécessité immédiate, ainsi que le lancement de programmes d'urgence destinés à restaurer la confiance en l'Etat et en ses institutions ;

- Se focaliser sur les projets structurants, qui sont à même de créer des emplois au profit des jeunes et des femmes, et partir d'une vision exhaustive et prospective dans les actions d'aménagement territorial ;
- Revoir le découpage territorial des trois régions, de manière à créer un équilibre entre elles et à réaliser une justice zonale (notamment pour le cas de Tarfaya et Smara) ;
- Initier des politiques intégrées pour tous les secteurs, à travers :
 - L'unification des sources de financement du développement ;
 - L'encouragement des initiatives privées ;
 - Le soutien aux partenariats ;
 - Le diagnostic participatif pour la construction des programmes sociaux ;
 - La mise en œuvre de la déconcentration ;
 - La formation d'élites compétentes, l'implication d'experts et d'associations pour prendre part aux études relatives à la région, et la mise à niveau de cadres capables d'accompagner et de réussir les différents programmes et plans ;
 - La mise au point de programmes contractuels, complémentaires et durables, avec les organisations de la société civile (après en avoir habilité les militants et avoir renforcé leurs aptitudes) ;
 - La création de dispositifs de médiation sociale, pour résoudre les conflits et résorber les causes de tension ;
 - Revoir la manière en usage dans l'aménagement et la planification des villes, adapter les constructions et projets aux besoins des habitants, et faire en sorte que le modèle de développement désiré tienne compte des spécificités culturelles des habitants de la région ;
 - Encourager la mixité parmi les habitants des provinces du Sud, et créer les conditions d'insertion sociale ;

- Transformer la ville de Laayoune en pôle économique régional (phosphates, pêche, commerce, etc.) ;
- Construire une autoroute qui crée des opportunités d'emploi et relie le Maroc à sa profondeur africaine ;
- La création d'un « fonds de garantie » pour encourager l'investissement et les investisseurs, et l'instauration d'incitations destinées à attirer les capitaux nationaux et étrangers, pour le lancement d'une dynamique durable de développement ;
- La création et la construction de destinations touristiques et d'établissements touristiques capables d'attirer les touristes et de leur faire connaître les richesses naturelles et culturelles de la région, en proposant un produit intégré, à travers la mise au point de cartes où se complètent tourisme, artisanat, tourisme rural et espaces oasiens, et en ouvrant des bureaux aux îles Canaries, pour inciter les touristes à venir visiter les provinces du Sud ;
- Créer un observatoire de l'économie sociale et solidaire, financé par les richesses de la région, et assurer aide et soutien à la société civile intéressée par ce domaine ;
- La mise au point de dispositifs d'auto-emploi, étant donné que l'Etat est incapable d'absorber à lui seul toute la demande en emploi, et de dispositifs incitatifs à l'initiative et à la création de petites et de moyennes entreprises ;
- La construction d'une université comprenant une faculté de médecine et un hôpital universitaire ;
- La réforme de l'enseignement, la formation de jeunes possédant la qualification nécessaire pour accompagner et mettre en œuvre tout projet de développement, la création d'élites nouvelles et de pilotages qui rompent d'avec l'économie rentière et l'opportunisme, et l'assignation, aux gens issus de la région, des responsabilités de gestion de leurs affaires, y compris dans des secteurs spécifiques tels le tourisme et la culture ;
- Faire l'inventaire des ressources naturelles des provinces du Sud, mettre les habitants au fait des rentrées des phosphates et de la pêche maritime, et dresser une cartographie des richesses du Sahara marocain ;
- Œuvrer au développement du secteur agricole, rechercher des ressources hydrauliques, et adopter une politique nouvelle dans

l'élevage des chameaux et ovins, par l'organisation, le renouvellement et la numérotation du cheptel, et autoriser l'élevage de chameaux par les Sahraouis ;

- Envisager la création d'un « Institut royal pour la Culture hassani », à l'instar de celui dédié à la culture amazighe, et procéder sans tarder à la codification du patrimoine hassani et son développement, d'une manière qui tienne compte de ses spécificités et assure les conditions de son insertion dans la dynamique de développement convoitée ;
- Procéder à réparation des dommages collectifs subis par les zones ayant connu des violations graves des droits de l'homme, appliquer les recommandations de l'IER, et créer de nouvelles passerelles de communication avec les populations, toutes origines confondues, afin d'instaurer un climat de confiance entre les habitants et l'Etat marocain ;
- Consolider les libertés publiques et d'information, élargir la sphère de la liberté d'expression, et œuvrer à la consécration de la culture citoyenne.

Membres de la sous-commission

Ahmed Abbadi (président)

Mohamed Alaoui

Abdelhay Bessa

Ouafia el-Antri

Fouad Benseddik

Noureddine Affaya (représentant du Conseil)